

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 47

Artikel: On prédzo vito fé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que lè z'oïessâi recassâ, s'arrêté, tot ein colére; ramassé on part dè melions et pan! lè z'acoulhiè contrè la fenétra. Ma fâi, manquâ lo canton et lè pierrès vont épéclliâ dâi carreaux à 'na fenétra dâo premi, tandique lè volliâvè acoulhi ào sécond. Lè dzeins que demâorâvon quie vignon vairè cein que lâi a, et quand vayon noutron gaillâ, lâi font : Ditès-vâi, vo; qu'est-te que cein vâo derè? — « Oh ma fâi, n'èin pu pas dâo mé, que repond, n'est pas à vo que lè volliâvo tsampâ, mâ n'é pas pu allâ pe hiaut, arreindzî-vo avoué clliâo dè tot amont. »

On hommo qu'étâi su lo poeint dè veri lè ge, desâi à sa fenna : Stè plié, ma pourra Rosette, quand sari moo, ne tè remâria pas avoué l'assesseu que m'a tant fé einradzi lè z'autro iadzo, dâo teimps iô tè frequentâvo. — Oh! n'ausse pas pouâire, Samuët, su dza d'accôo avoué Toinon à la Lizette.

On prédzo vito fé.

On menistrè que n'étâi pas destrâ foo po son metî et que n'avâi min dè tiura, predzivè decé, delé, po reimpliaci dâi z'autro. On dzo que predzivè dein on veladzo, lo pourro bougro s'èimbreliquoqua on moment après que l'eut de : « Mes chers frères! » et coumeint n'étâi pas fotu dè sè rassoveni dè s'n'aleçon et d'allâ pe llien, dese âi dzeins qu'étiont à l'Eglise : « Y'aré onco bin dâi z'afférès à vo derè, mâ coumeint ne mè farâi rein dè frémâ que vo volliâi être tot asse crouïo se vo z'èin dio bin mé, y'âmo atant botsi tot lo drâi. »

Et décheinde dè la chère.

Une dame dont l'instruction n'était pas en rapport avec les prétentions, s'imaginait que les mots *enfance* et *infanterie* avaient la même signification, vu leur ressemblance. Un jour qu'elle se trouvait en grande compagnie, elle dit fort naïvement : « Pour moi je n'ai jamais tant été pour les poupées quand j'étais dans l'infanterie. »

Un bourgeois de Cossonay, qui possède un des meilleurs parchets de Gollion, se plaisait sans cesse à médire de la fête de Morat, au moment où l'approche de cette grande solennité nationale faisait l'objet de toutes les conversations.

« Je sais bien, lui dit son voisin l'épicier, pourquoi tu n'es pas partisan de la fête de Morat; la chose est bien simple. Tu aurais sans doute préféré que la victoire restât à Charles-le-Téméraire, afin de pouvoir vendre ton Gollion pour du Bourgogne. »

Une bouteille de Sauternes.

C'était au temps des bonnes vieilles diligences. Les chemins de fer n'étaient pas encore en action et les

actionnaires n'avaient pas encore éprouvé toute l'amertume qui s'attache à de telles entreprises.

Le père B*** avait toujours dit : « Je ne veux pas mourir sans voir Paris. Et un beau jour il fit ses petits préparatifs et partit pour la grande capitale.

Il arriva à Paris vers quatre heures de l'après-midi, descendit au premier hôtel dont l'aspect lui inspira quelque confiance, y déposa son gros sac de nuit et dit au portier : « Comme ce n'est pas encore l'heure de goûter, où est-ce qu'on peut aller boire un verre en attendant? »

On lui indiqua un des beaux cafés du Palais-Royal situé à quelque distance. Ebloui à la vue des dorures et des nombreuses glaces qui décoraient la salle, il dit à demi-voix : « Te bombarde que de miroirs! »

Puis, s'installant à une petite table de marbre, il frappa trois grands coups avec la tête d'un jeune chêne coupé dans le bois de Vernand. Un sommelier accourt en toute hâte, craignant de voir le marbre céder sous le gourdin de son nouveau client.

— Mssieur, qu'est-ce qu'il y a pour votre service?

- Une bouteille et un verre.
- Une bouteille de quoi, Mssieu?
- Une bouteille de vin, sacedieu!
- Quel vin, s'il vous plaît?
- Du blanc, épi du bon.

Sur cette recommandation, le garçon apporte une bouteille de Sauternes, la débouche et fait perler le précieux liquide dans un beau verre de cristal.

A la première gorgée, notre compatriote trouve ce vin moins acide que celui de Crissier et plus chaud à l'estomac.

Un quart-d'heure après, la bouteille sonnait le vide, il la passe au garçon par-dessus l'épaule : « Donnez voir encore une chopine pour finir. »

Le jeune homme ne connaissant pas cette dernière mesure fait observer qu'il ne peut lui servir qu'une seconde bouteille.

— Eh bien, ce sera pour une autre fois. Combien est-ce que je vous dois?

— Huit francs, mssieu.

Le père B*** recula de deux pas et failli renverser tout ce qui se trouvait sur la table voisine. Il sortit lentement cette somme de sa bourse de cuir, et murmura dans sa barbe :

Voleu que vo z'ité!... me raudzâi c'avoué cein que coté 'na botolhie ice on ein arâi pas 'na breintâ pé tzê no!

Aussi chaque fois que le père B*** retourna dans quelcun café de Paris pour se rafraîchir, avait-il soin de dire au garçon : « Mais je ne veux rien de ce Sotterne au moins! »

Nous empruntons les réflexions suivantes à un article sur l'empoisonnement par les champignons, publié dans la *Gazette médicale*, de Paris :

« La science ne possède aucun caractère certain, absolu, qui établisse une limite bien tranchée entre les champignons comestibles et ceux qui sont véné-